

actions 2008

ADES du Rhône

71 quai Jules Courmont, 69002 Lyon - info@adesr.asso.fr - Tél. 04 72 41 66 01 - Fax. 04 72 41 66 02

Promotion de la santé avec les personnes vulnérables

Exclusion sociale & enjeux de santé

Prévention et incitation au dépistage hors les murs

> Promotion de la santé avec les détenus

Contacts : Claudie Rifaud, Muriel Durand

Semaine d'information sur la santé mentale

PARTENAIRES DU PROGRAMME

Mutualité Française du Rhône, AIDES Alcool ; FRAES ; ERSP ; Fondation Notre Dame des Sans Abris ; Armée du salut ; Sous-commission santé de la commission inter-associative du Rhône ; PASS(s) du Rhône et réseau rue Hôpital, Service Insertion du Conseil Général, MUSE, CAARRUD, missions locales ; associations tutélaires ; CIDAG, association de lutte contre le Sida du Rhône, associations communautaires africaines, GAMS ... FNARS ; ORSPERE ; MRIE et Réseaux thématiques (PAEJ, Missions locales, centre d'accueil de jour) ...

contexte

Le PRSP souligne l'enjeu de réduire les inégalités de santé, identifiées comme problématique majeure de la région Rhône-Alpes par les études préalables au plan (ORS). L'axe 1 pose précisément cet enjeu. En France, en Rhône-Alpes, les inégalités sociales et territoriales sont une des problématiques majeures du système de santé. Si ceci questionne la répartition, le recours à l'offre de soins, de santé, tout un ensemble de déterminants sociaux sont convoqués, comme le souligne le score Epices : la démarche d'accompagnement vers la santé est un processus, une manière d'agir d'abord complexe. Et depuis cette complexité, les intervenants du quotidien (les associations d'accueil, les CCAS, les centres sociaux, les assistantes sociales ...), ceux en contact avec la population en situation de précarité, se sentent souvent démunis pour accompagner vers la santé le public accueilli, rencontré. Des questions sont posées "comment évoquer l'hygiène avec la personne reçue en entretien sans détruire toute relation de confiance ?" ; "est-il si aisé d'inviter la personne à aller vers le soins lorsque le souci de soi est si distant ?"... Pour accompagner ce défi partagé de réduire les inégalités de santé, nous proposons plusieurs axes d'intervention susceptibles de favoriser une évolution, un échange autour des pratiques, un échange associant les professionnels et la population ciblée.

Une première analyse du contexte souligne :

1. La faible connaissance des actions, des modalités d'intervention réalisées sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes et préconisées depuis le PRAPS et le SREPS R-A.

2. La difficulté des professionnels, des bénévoles à proposer, à engager, à partir de leur niveau d'intervention sociale, une réelle démarche collective d'accompagnement vers la santé de leurs publics en difficultés sociale.

Comme le soulignent les études précédentes (Craes-Crips - Accompagner vers la santé. Rencontre régionale, avril 2001), accompagner vers la santé mobilise et questionne à la fois des compétences, des savoirs faire, des attitudes, des cadres d'intervention. Face à ce défi, cette difficulté, les acteurs du quotidien se montrent parfois démunis et ne cessent de poser cette question : « comment engager une réelle démarche de changement soucieuse de permettre à chacun, à chacune des personnes vulnérables d'être en santé ? ». Les temps de formation, d'expérimentation et d'échange de pratiques, d'expériences, sont nécessaires au développement d'une politique en faveur de la réduction des inégalités de santé.

3. Un souci partagé, exprimé de favoriser la participation de la population qui reste peu développé dans le champ de la santé. Depuis plusieurs années, la MRIE développe, avec des groupes de population vulnérables, des espaces de confrontation des savoirs autour de l'insertion. Le croisement des regards porte d'abord sur l'intervention sociale. Dans le champ de la santé, peu d'expériences sont identifiées en Rhône-Alpes même si, en substance, de nombreuses études soulignent combien « lorsque la population est invitée à s'exprimer autour de la santé, autour des difficultés mais aussi des leviers rencontrés, les personnes se sentent peu à peu davantage en confiance pour se saisir de leurs propres savoirs faire mais aussi des ressources présentes ». Pour permettre la participation de la population, la bonne volonté ne suffit pas : il faut de la méthode et des savoirs faire. Et ce, d'autant plus dans le champ de la santé. Car, la santé mobilise l'intime, la fragilité.

L'enjeu se situe ainsi à trois grands niveaux :

- Permettre à la population ciblée de devenir acteur de sa santé, de mobiliser ses savoirs faire et les ressources présentes et d'exprimer dans le cadre d'espaces sécurisés, sécurisants car méthodologiquement soutenus;
- Développer l'appui des acteurs de terrain dans leurs démarches d'accompagnement vers la santé;
- Accompagner les acteurs de la santé dans leur démarche de rapprochement avec les populations exclues,
- Augmenter la connaissance partagée des projets réalisés pour développer l'accès aux soins et à la prévention des publics en difficulté

L'Ades du Rhône impliquée dans Fédération Rhône-Alpes d'Education pour la Santé se propose de répondre à cet enjeu dans le cadre des actions menées par l'association depuis la loi de lutte contre les exclusions et le PRAPS sur son territoire, en lien avec les réseaux locaux spécialisés d'urgence sociale, de CHRS et de dispositif de suivi RMI assuré par le Département.

objectifs de l'action

Objectif général

Participer au développement de l'éducation pour la santé dans les établissements pénitentiaires du département avec les équipes déjà en intervention (UCSA, SPIP, AP, SMPR).

Objectifs opérationnels

- 1 - Poursuivre la mise en place des permanences d'entretiens individuels et des ateliers santé.
- 2 - Favoriser l'apport de connaissances sur des thèmes de santé par l'information et l'échange.

contenu de l'action

PERMANENCES D'ENTRETIENS INDIVIDUELS

Permanence hebdomadaire d'entretiens individuels autour des questions de santé, du prendre soin de soi. 35 permanences prévues.

ATELIERS SANTE

Actions collectives, échange autour de thèmes de santé et des difficultés liées à l'incarcération. 4 / 5 groupes prévus de 4 séances.

PARTICIPATION AU GROUPE DE COORDINATION DES ACTIONS SANTE et rencontres régulières avec les équipes.